



# Université d'hiver - BELC 2016, les métiers du français dans le monde

## Procédure d'inscription

Cas 2 et Cas 4 : Candidat pris en charge totalement ou partiellement par un organisme en France ou à l'étranger

**Formule A**  
15 au 19 février

**Formule B**  
22 au 26 février

### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'université d'hiver – BELC 2016 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française  
Universités - BELC, les métiers du français dans le monde  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

**Gestion administrative**  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

**Chef de projet**  
David CORDINA  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57  
Courriel : [cordina@ciep.fr](mailto:cordina@ciep.fr)

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site : <http://www.ciep.fr/belc/hiver-2016>

**Date limite de réception des dossiers de candidature : 25 janvier 2016**

### Inscription par courrier

Le dossier de candidature est à adresser au CIEP à l'adresse ci-dessus, par l'intermédiaire de l'organisme assurant la prise en charge. Ce dossier comprend :

- la fiche de candidature
- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- une attestation de l'organisme concernant les frais pris en charge (formation, hébergement et/ou restauration), précisant le nom du candidat, les dates de la formation et le montant. Sans cette attestation, l'inscription ne peut pas être enregistrée. Le CIEP établit la facture correspondante après la fin de la formation ;
- un chèque ou un justificatif de paiement (ordre de transfert ou de virement/relevé de compte bancaire prouvant l'opération/un récépissé du mandat) diminué du montant de la prise en charge, à l'ordre de l'agent comptable du CIEP (uniquement pour les candidats pris en charge partiellement par un organisme).

Tous les pièces sont téléchargeables à cette adresse : <http://www.ciep.fr/belc/hiver-2016/inscription> - Cas 2 ou Cas 4



## Université d'hiver - BELC 2016, les métiers du français dans le monde

### TARIFS - FORMATION

1 semaine au choix (formule A ou B) Inscription dans un module	420 €
2 semaines (formules A + B) Inscription dans deux modules	799 €

### TARIFS – HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

#### 1 semaine au choix formule A ou B

Dimanche 14 février (arrivée l'après-midi) - samedi 20 février (départ le matin)  
ou

Dimanche 21 février (arrivée l'après-midi) - samedi 27 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : **348 €**

Forfait hébergement en pension complète\* : **457 €**

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)\* : **388.40 €**

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : **59 €**

#### 2 semaines formules A + B

Dimanche 14 février (arrivée l'après-midi) - samedi 27 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : **733.90 €**

Forfait hébergement en pension complète\* : **951.90 €**

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)\* : **812.90 €**

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : **118 €**

*\*En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end*

### ACTIVITES PROPOSÉES EN OPTION

#### Soirée du jeudi 18 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : sans frais (le dîner est inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : **27 €**

#### Soirée du jeudi 25 février – dîner et soirée chansons françaises au CIEP

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète : sans frais (le dîner est inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : **27 €**



# Université d'hiver - BELC 2016, les métiers du français dans le monde

## RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION, D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Pour les candidats prenant en charge une partie des frais, le règlement doit se faire au moment de l'inscription (voir plus haut, les conditions d'inscription).

En cas de prise en charge totale ou partielle des frais par un organisme, le paiement sera effectué par cet organisme à réception de la facture, établie sur la base de l'attestation de prise en charge (voir plus haut, les conditions d'inscription).

## RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'université d'hiver - BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 5,50 € en espèces ou par chèque).

## TYPES DE PAIEMENT

**Paiement par chèque** à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

**Paiement par virement et virement international**

*Les frais bancaires sont à la charge du candidat, il est important de le signaler à la banque en charge du virement.*

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles  
16 Avenue de Saint-Cloud  
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte  
CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES  
1 RUE LÉON JOURNAULT  
F-92318 SÈVRES

**Par mandat ou mandat international**

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

**Paiement par carte bleue**

**En ligne** : ce mode de paiement ne concerne que les candidats s'inscrivant en ligne.

**Sur place, au CIEP** : ce mode de paiement ne concerne que les activités proposées en option.

**Paiement en espèces**

Ce mode de paiement ne concerne que les activités proposées en option, à régler sur place au CIEP.



## Université d'hiver - BELC 2016, les métiers du français dans le monde

### ANNULATION ET DÉSISTEMENT

Pour tout désistement, à l'initiative du stagiaire ou de l'organisme payeur, formulé par écrit **avant le 1er février 2016**, tous les frais seront remboursés.

Pour tout désistement formulé par écrit **après le 1<sup>er</sup> février 2016**, aucun remboursement ne sera effectué. En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, les frais engagés seront remboursés dans leur intégralité. Le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué ou, le cas échéant, la partie des frais pris en charge par un organisme sera facturée à cet organisme dans sa totalité.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet, M. David CORDINA.

Deux semaines au plus tard avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier ou par courriel.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

### ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

### CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère des affaires étrangères et du développement international, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire, est délivré aux participants.